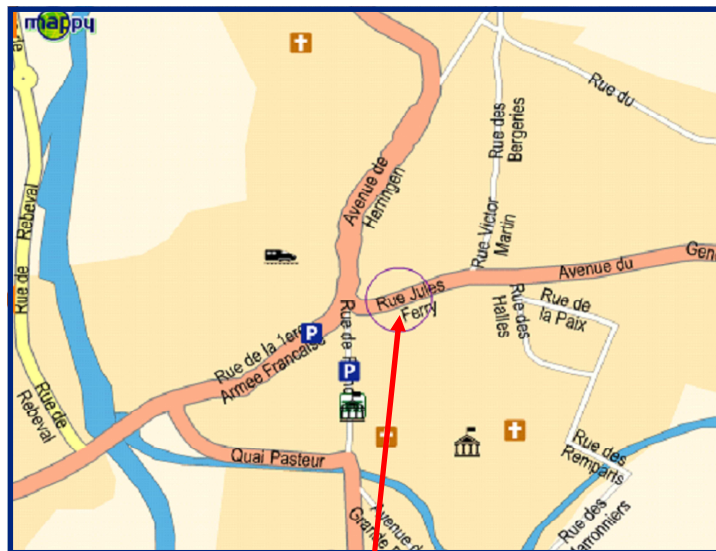
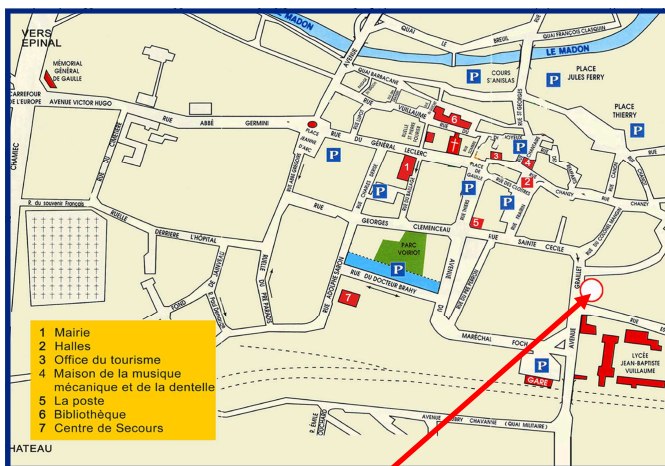


**Antenne Centre Médico-Psychologique
Enfants et Adolescents
VILLA SAINT JACQUES
10, rue du Luxembourg
88800 VITTEL
Tél : 03 29 08 46 49**



**Centre Médico-Psychologique
Enfants et Adolescents
7ter, rue Jules Ferry
88300 NEUFCHATEAU
Tél : 03 29 06 17 28**



**Antenne Centre Médico-Psychologique
Enfants et Adolescents
1 avenue Graillet
88500 MIRECOURT
Tél : 03 29 29 41 82**

Jours et horaires d'ouverture des antennes : sur RDV

**Jours et horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00**



C M P
Centre Médico Psychologique
Pour Enfants et Adolescents
de NEUCHÂTEAU



Antennes CMP
de VITTEL & MIRECOURT



**Pôle Enfants
& Adolescents**

MISSIONS DU CMP

Le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents est un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation pour les enfants de 0 à 18 ans.

Les missions du CMP s'articulent autour du repérage précoce, de la prévention, de la prise en soins et l'accompagnement des familles.

POURQUOI VENIR AU CMP ?

Cette structure a pour fonction essentielle d'assurer des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents présentant une souffrance psychique, des difficultés scolaires, des difficultés relationnelles, des troubles de la coordination, un retard global et des troubles du comportement.

LA PRISE EN SOINS AU CMP

- ⊙ Recueil de la demande par un professionnel de santé. La demande de consultation émane obligatoirement de l'un des deux parents de l'enfant (ou par son représentant légal le cas échéant). Elle peut être faite soit téléphoniquement soit directement au secrétariat du CMP.
- ⊙ Consultation uniquement sur rendez vous.
- ⊙ Soins proposés :
 - Consultations spécialisées en pédopsychiatrie et psychologiques,
 - Entretiens familiaux,
 - Psychothérapie individuelle,
 - Prise en charge en psychomotricité,
 - Prise en charge en groupe,
 - Prise en charge individuelle,
 - Guidance parentale.

L'équipe est tenue au secret professionnel. Aussi, des réunions ou échanges avec d'autres professionnels de santé et partenaires ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation et la présence d'un représentant légal de l'enfant.

Composition de l'équipe :

**Médecin Chef du Pôle
Enfants/Adolescents**

Dr N. MORLIER-GANDELET

Cadre de Santé

Psychologues

Infirmiers(ières)

Éducateurs(trices)

Rééducateurs(trices)

Assistante Sociale

Secrétaires Médicales

ASHQ